

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, de Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi, 7 mai 2012, à 19h00 dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Michel Prince, conseiller, Christine Marchand, conseillère, Gabrielle Carisse, conseillère, Serge Breton, conseiller, Michel Dumont, conseiller, Pierre Boisvert, conseiller, formant quorum sous la présidence de André Henri, maire.

Est également présente; Thérèse Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE (prière)

Le maire André Henri constate le quorum.

2012-05-061

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Le varia reste ouvert.

1. Prière, vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal du mois d'avril
4. Résolution recycle Québec
5. Nettoyage de fossés près du 161 chemin de la Montagne
6. Résolution pour demander au Ministère des affaires municipales de bien vouloir assumer les frais de la mise à jour des formations pour les employés municipaux.
7. Ajustement du prix du déneigement des chemins d'hiver suite du coût de carburant
8. Retour achat génératrice
9. Reddition de comptes au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
10. Dépôt de la mise en demeure à notre compagnie d'assurance
11. Autorisation de niveler les chemins pour la période estivale
12. Demande de subvention pour voirie locale
13. Congrès de la présidente du RQF
14. Projet Ministère du Loisir et du sport
15. Congrès du dg inscription 450.\$ + taxes + les autres frais applicables à l'hébergement, repas et frais déplacement.
16. Obligation de vérifier les installations sanitaires (voir rapport inspecteur)
17. Présence de l'inspecteur obligatoire pour la prise des photos lors d'installation sanitaire à des moments précis (voir rapport inspecteur).
18. Suivi des recommandations au Lac Coulombe
19. Règlement d'incendie (Avis de motion donné le 5 décembre 2011)
20. Rapport de l'inspecteur municipal

21. Acceptation du règlement d'emprunt portant le numéro 5 de la Régie des 3 Monts au montant de 190 000.\$
22. Acceptation de la modification de l'entente avec la Régie acceptant la répartition du financement à l'article 9 des dépenses en immobilisation.
23. Signataires de l'entente avec la Régie des 3 Monts
24. Rapport des commissions (Assemblée annuelle bibliothèque)
25. Correspondance
26. Comptes du mois (acceptation)
27. Entretien de la pelouse été 2012
28. Dossier des égouts
29. Déplacement de la séance du conseil du 9 juillet au mardi 3 juillet.
30. Demande de soumission par invitation pour l'achat de pierre, Incluant l'épandage et le transport faisant mention des personnes nommées. Les personnes nommées sont Thérèse Lemay dg et Pierre Ramsay mandataire.
31. Varia Résolution pour Roulibus
 - A) Retrait d'une partie du contrat émis au CLD pour la préparation de la politique familiale
 - B) Mandat remis au CLD
 - C) Finition des travaux en face du 1B et du 3 Rue Paradis suite aux pluies abondantes du 28 et 29 août 2011.
32. Période de questions
33. Levée de l'assemblée

2012-05-062

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU MOIS D'AVRIL 2012

Il est proposé par Serge Breton, appuyé par Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les membres du conseil acceptent le procès verbal du mois d'avril.

2012-05-063

4. RÉSOLUTION RECYCLE QUÉBEC

Il est proposé par Michel Prince, appuyé par Pierre Boisvert, et résolu unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens demande à Recyc-Québec que la compensation à verser, dans le cadre du régime de compensation pour les services municipaux en vue d'assurer la récupération des matières recyclables, pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2011 et pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2012 soient versée directement à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux. Le tout considérant que :

Ces périodes étaient sous la juridiction de la Régie, dont nous sommes membres. Cette dernière est fondée de pouvoir dans ce dossier pour les périodes mentionnées ci-dessus. Nous lui déléguons notre compétence.

La Régie a assumé tous les frais de collecte et de transport durant cette période.

2012-05-064

5. NETTOYAGE DE FOSSÉS PRÈS DU 161 CHEMIN DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT que certains membres du Conseil se sont rendus sur place pour vérifier la situation

CONSIDÉRANT que nous avons constaté qu'il y avait des sédiments qui se jettent dans le puits du propriétaire demeurant au 161, Chemin de la Montagne.

CONSIDÉRANT que la municipalité va prendre les informations nécessaires auprès de la MRC et si c'est possible nous allons exécuter les travaux à l'été.

CONSIDÉRANT que la municipalité ne se tient pas responsable d'effectuer les travaux à chaque année.

CONSIDÉRANT que suite à l'information reçue du Ministère des transports cette partie de terrain est une servitude de drainage qui a été remise en même temps que les chemins à la municipalité.

En conséquence il est proposé par Michel Dumont. Appuyé par Gabrielle Carisse résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la demande présentée par M. Gérald Jutras est prise en considération et que les démarches seront entreprises pour effectuer la réalisation des travaux et apporter les corrections nécessaires.

2012-05-065

6. **RÉSOLUTION POUR DEMANDER AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DE BIEN VOULOIR ASSUMER LES FRAIS DES FORMATIONS POUR LA MISE À JOUR DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX LORSQUE LE GOUVERNEMENT CHANGE OU MODIFIE LES LOIS MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil désirent faire connaître au Ministère des Affaires Municipales les raisons qui motivent cette demande. Les municipalités de petite taille comme nous, il est devenu très difficiles de pouvoir toujours avoir les budgets disponibles pour répondre aux besoins de formations nécessaires pour nos employés municipaux

CONSIDÉRANT que le personnel est très limité dans les municipalités de petite taille, et qu'il y a de plus en plus de travaux administratifs dans nos bureaux,

CONSIDÉRANT que chaque journée d'information ou de formation coûte environ 500.\$ par session ce qui correspond à l'inscription et les frais de déplacement.

CONSIDÉRANT que les municipalités ont l'obligation de faire respecter des règlements et Loi qui nous sont imposés par certains paliers Gouvernementaux.

En conséquence il est proposé par Michel Prince. Appuyé par Christine Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que nous demandions au Ministère des Affaires Municipales, de remettre aux municipalités de petites tailles, des budgets qui seraient spécifiquement identifiés, pour la formation des employés municipaux. Les employés sont les personnes de première ligne

qui doivent répondre aux citoyens dans les municipalités. Ce qui permettrait également d'avoir du personnel bien informés, en minimisant les risques d'erreur dans l'interprétation des Lois et règlements transmis par certains paliers Gouvernementaux.

7. **AJUSTEMENT DU PRIX DU DÉNEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER SUITE DU COÛT DE CADBURANT**

Le dossier est à l'étude.

2012-05-066

8. **RETOUR ACHAT DE GÉNÉRATRICE**

M Serge Breton, fait mention des cotations reçues pour l'achat d'une génératrice

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les prix de Génératrice Drummond, concernant le projet d'achat de deux génératrices donc l'une pour l'usine de filtration de l'eau potable et l'autre pour la salle municipale.

1. Génératrice pramac groupe électrogène portable modèle 12 000va au coût de 4 350.00\$ pour l'usine de filtration de l'eau potable.
2. Génératrice groupe au propane 20 kw au coût de 8 500.00\$ pour l'édifice municipal.

En conséquence il est proposé par Serge Breton. Appuyé par Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que nous achetions la génératrice cette année pour l'usine en eau potable au coût de 4 350.00\$ et que l'installation sera faite avec le fournisseur et notre électricien. En ce qui concerne celle pour la salle municipale l'achat est reporté en 2013, nous allons seulement préparer l'emplacement en 2012 pour accueillir la génératrice en 2013.

Cette résolution autorise le paiement de l'achat, la pose des équipements et la préparation du terrain.

2012-05-067

9. **REDDITION DE COMPTES AU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 53 738.\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité,

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs, sur une proposition de Gabrielle Carisse , appuyée par Christine Marchand , il est unanimement résolu et adopté par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2012-05-068

10. DÉPÔT DE LA MISE EN DEMEURE À LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

CONSIDÉRANT que M. Réal Tremblay a fait signifier par huissier à Me Claude Caron et à la municipalité de Saints- Martyrs-Canadiens de la requête contre Claude Lebel/ Réjean Lebel et la Municipalité de Saints- Martyrs- Canadiens demandant l'annulation de dérogation mineure ainsi que pour outrage au Tribunal.

CONSIDÉRANT que ce dossier doit être remis à notre compagnie d'assurance. Puisque les montants demandés dans cette requête sont au total de 90 000.\$

Pour ces motifs, sur une proposition de Serge Breton, appuyé par Pierre Boisvert, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que le dossier soit remis à notre compagnie d'assurance.

2012-05-069

11. AUTORISATION DE NIVELER LES CHEMINS MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE ESTIVAL

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel de faire le nivellement des chemins municipaux durant la période estivale pour la sécurité de tous.

CONSIDÉRANT que le budget alloué pour les dits travaux doit être respecté.

CONSIDÉRANT que les services des Entreprises Ham- Sud sont retenus pour l'été 2012.

Sur proposition de Pierre Boisvert, appuyée par Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les services des Entreprises Ham- Sud soient retenus pour effectuer les travaux de nivellement des chemins municipaux.

Cette résolution autorise les paiements des dits travaux conformément aux budgets disponibles.

2012-05-070

12. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU QUE nous désirons présenter une demande d'aide financière auprès de notre député M. Yvon Vallières, pour l'entretien de nos chemins municipaux.

ATTENDU QUE les chemins concernés sont les suivants :

- Chemin Gosford Sud
- Pente Douce
- Rue de L'Anse
- Chemin de la Rive
- Chemin du Lac Nicolet
- Rue de l'Église
- Rue Principale
- Rang 10 & 11 rang (petit 10)
- Chemin de la Montagne
- Chemin Gosford Nord
- Rue Paradis

Pour un total de : 100 000.\$

Liste des travaux incluant les équipements / machineries
Nécessaires

- Creusage de fossés
- Achat de gravier et pierre
- Vidange bassins de sédimentation
- Remplacement des tuyaux pour drainage
- Contrôle de l'eau en bordure des chemins
- Rechargement et épandage du gravier

Sur proposition de Pierre Boisvert, appuyée par Serge Breton et résolu à l'unanimité par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la demande d'aide financière soit remis à M. Yvon Vallières.

2012-05-071

13. CONGRÈS DE LA PRÉSIDENTE DU RQF(POLITIQUE FAMILIALE)

CONSIDÉRANT que la présidente de la politique familiale Mme Christine Marchand désire assister au colloque qui se tiendra le 1^{er} et 2 juin à la Malbaie.

CONSIDÉRANT que ce colloque présente des ateliers très enrichissants pour la mise en application de la politique familiale.

CONSIDÉRANT que les coûts sont les suivants; hébergements, inscription, frais de transport et de repas pour un total de 900.00\$ environ.

CONSIDÉRANT que nous avons le budget de 500.\$ qui a été alloué pour la politique familial et que la différence provient du budget du CLD. Pour couvrir les frais encourus,

En conséquence il est proposé par Michel Dumont. Appuyé par Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la municipalité accepte que Madame Christine Marchand, assiste au colloque de la politique familiale qui se tiendra à la Malbaie le 1^{er} et 2 juin et que les frais encourus sont à la charge de la municipalité.

Cette résolution autorise le paiement des frais encourus sur présentation des pièces justificative pour les repas, hébergement, inscription et déplacement.

14. PROJET MINISTÈRE DU LOISIRS ET DU SPORT

Le projet est admissible à une subvention représentant 50%

Cette demande n'est pas retenue car elle n'a pas été conciliée au budget 2012

15. CONGRÈS DE LA DG COMPRENANT L'INSCRIPTION , LES AUTRES FRAIS TELS QUE L'HÉBERGEMENT, LES REPAS ET LES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

2012-05-072

CONSIDÉRANT que les frais d'inscription, d'hébergement à l'hôtel Delta de Québec , les repas et les frais de transport encourus pour la participation aux assises annuelles de l'ADMQ, sont au coût de 1 273.00\$

CONSIDÉRANT que les frais de transports sont partagés en 3 municipalités et l'hébergement est diviser en deux municipalités donc le coût réel pour la municipalité de Saints- Martyrs- Canadiens est de 942.73\$

Sur proposition de Serge Breton appuyée par Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la municipalité accepte que Madame Thérèse Lemay, directrice générale assiste aux assises annuelles de l'ADMQ qui se tiendra à la Québec le 6,7 et 8 juin et que les frais encourus soient à la charge de la municipalité.

Cette résolution autorise le paiement des frais encourus sur présentation des pièces justificative pour les repas, hébergement, inscription et déplacement.

16. OBLIGATION DE VÉRIFIER LES INSTALLATIONS SANITAIRES (UN RAPPORT PROVENANT DE L'INSPECTEUR A ÉTÉ REMIS AU ÉLUS)

17. PRÉSENCE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT EST OBLIGATOIRE POUR LA PRISE DES PHOTOS LORS D'INSTALLATION SANITAIRE A DES MOMENTS BIEN PRÉCIS.

L'information a été remise aux élus en atelier de travail

18. SUIVI DES RECOMMANDATIONS AU LAC COULOMBE

Pour faire suite à la demande de Madame Julie Carrier, les membres du conseil prennent en considérations les demandes présentées par Madame Julie Carrier.

2012-05-073

19. ADOPTION DU RÈGLEMENT CONTRE LES INCENDIES NUMÉRO 228 (Avis de motion donné le 5 décembre 2011)

CONSIDÉRANT que l'avis de motion a été donné le 5 décembre 2011 par le conseiller M. Michel Prince

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques incendie le 23 mars 2009,

CONSIDÉRANT que « l'application de normes éprouvées de sécurité représente l'une des façons les plus efficaces de réduire les pertes de vie et les pertes matérielles attribuables à l'incendie»

Sur proposition de M. Michel Prince appuyée par Madame Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le règlement portant le numéro 228 contre les incendies est adopté et entrera en vigueur conformément à la Loi

20. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Les informations ont été remises aux élus par courriel.

2012-05-074 21. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT PORTANT LE NUMÉRO 5 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS AU MONTANT DE 190 000.\$

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt pour effectuer l'achat d'un camion incendie incluant les taxes et la mise à niveau du camion s'élève au montant de 190 000.\$

Sur proposition de M. Serge Breton appuyée par M. Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que nous acceptons le règlement d'emprunt au montant de 190 000.\$ pour l'achat d'un camion incendie de la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts.

2012-05-075 22. ACCEPTATION DE LA MODIFICATION DE L'ENTENTE AVEC LA RÉGIE DES 3 MONTS ACCEPTANT LA RÉPARTITION DU FINANCEMENT À L'ARTICLE 9 DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION

CONSIDÉRANT que les Municipalités de St- Fortunat et de St-Adrien ont demandé que la répartition du financement des dépenses en immobilisation à l'article 9 de l'entente signée en 2002 soit modifiée lors du renouvellement de l'entente en 2012. Ils demandent que le tout soit partagé au prorata des évaluations uniformisées de chaque municipalité participante à l'entente.

CONSIDÉRANT que les négociations entre les municipalités faisant partie de la Régie ont accepté la demande de St- Fortunat et de St Adrien les nouveaux venus avec la Régie

Sur proposition de Christine Marchand appuyée par M. Michel Dumont et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la municipalité des Saints- Martyrs- Canadiens accepte la modification à la clause 9 de l'entente signée en 2002 par celle en 2012 mentionnant que la répartition du financement des dépenses en immobilisation soit calculée au prorata de la valeur imposable uniformisée de chaque municipalité participant à l'entente.

2012-05-076

23. SIGNATAIRE DE L'ENTENTE AVEC LA RÉGIE DES 3 MONTS

Sur proposition de Michel Prince appuyée par Serge Breton et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que Monsieur André Henri, maire et Madame Thérèse Lemay, dg et secrétaire-trésorière sont nommés pour signer l'entente avec la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts au nom de la Municipalité de Saints- Martyrs- Canadiens.

RAPPORT DES COMMISSIONS

2012-05-077

24. DOSSIER BIBLIOTHÈQUE RÉSUMER D'UNE RENCONTRE AVEC LES BÉNÉVOLES

Madame Gabrielle Carisse, désire dans un premier temps remercier tous les bénévoles pour le merveilleux travaille qu'ils accomplissent à la bibliothèque.

Les bénévoles demandent que les deux ordinateurs sur les bureaux soient réservés uniquement aux bénévoles de la bibliothèque afin de préserver la confidentialité des utilisateurs.

Formation pour bénévole Madame Chantal Verville est intéressée de participer a cette formation qui se tiendra à St-Étienne des Grès le 18 mai

Une rencontre annuelle aura lieu également le 2 juin à Nicolet.

Les frais de transports sont à la charge de la municipalité selon le budget pour l'année 2012.

Sur proposition de Gabrielle Carisse appuyée par Christine Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les personnes concernées sont autorisés d'assister à la formation à St-Étienne- des- Grès et à l'assemblée annuelle du 2 juin à Nicolet.

DOSSIER CULTUREL

Plus de 40 personnes ont assisté au Bingo rigolo. Ils ont eu beaucoup de plaisir.

La comptabilisation du sondage est commencé un rapport sera présenté au élus lors du prochain atelier de travail.

LIVRAISON DU COMPOST

Samedi le 19 juin

25. CORRESPONDANCE

1. Nouveau projet à Garthby Beaulac de Vélo Rail
2. Dépôt du règlement numéro 294 de la MRC D'Arthabaska
3. Dépôt du projet de règlement de la MRC D'Arthabaska pour les affectations des îlots déstructurés.

4. Confirmation du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local au montant de 53 738.\$
5. Rapport d'activités Rouli-bus
6. Dépliant sur les véhicules hors route transmis par le Ministère des transports
7. Biolab certificat d'analyses d'eau potable
8. Offre de services pour analyse de sol de Percol- Action
9. Offre de services de Pavage Estrie Beauce
10. Règlement numéro 290 relativement aux usages dans l'affectation aéroport régionale de la MRC
11. Règlement numéro 291 relativement à la zone inondable de la rivière Bulstrode
12. Invitation du CLD au tournoi de golf industriel et commercial des Bois-Francis
13. Document des clubs 4-H du Québec L'ABC de l'aménagement forestier au Québec
14. MRC D'Arthabaska dépose un document ayant trait à l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de Tingwick
15. Dépôt de la MRC des certificats de conformité numéro 213.

2012-05-078

26. COMPTES DU MOIS (ACCEPTATION)

Il est proposé par : Michel Dumont
 appuyé par : Serge Breton Il est résolu à l'unanimité des
 conseillers, le maire n'ayant pas voté que les comptes présentés
 soient acceptés et que les paiements soient autorisés.

LISTE DES COMPTES DU MOIS DE MAI

3763	Pierre L. Ramsay, semaine du 8 AVRIL	478.54 \$
3764	Thérèse Lemay, semaine du 8 AVRIL	497.07 \$
3765	Thérèse Lemay, semaine du 15 AVRIL	497.07 \$
3766	Brigitte Charpentier, mois de mars	302.97 \$
		684.81 \$
3767	Receveur Général, du Canada remise de mars	
3768	Ministre des Finances remise de mars	1 727.56 \$
3769	Thérèse Lemay, déplacement à la caisse + 1 voyage Victo	81.60 \$
3770	Pierre L. Ramsay, semaine du 15 AVRIL	478.54 \$
3771	Thérèse Lemay, cadeaux pour nouvelle naissance	100.00 \$
3772	Thérèse Lemay, semaine du 22 AVRIL	497.07 \$
3773	Gestion Alain Laviolette, assurance	850.00 \$
3774	Essor Assurance	10 988.29 \$
3775	Société Canadienne des postes	27.42 \$
3776	Brigitte Charpentier, achat divers pour sondage	326.02 \$
3777	Corporation des officiers municipaux, congrès	684.10 \$
3778	Pierre Ramsay, déplacement, repas et hébergement	684.57 \$
3779	Pierre L. Ramsay, semaine du 22 AVRIL	478.54 \$
3780	Thérèse Lemay, achat de bacs et matériels a classement Rail pour tiroir de bureau, et cadeaux pour bingo	327.70 \$
3781	Pierre L. Ramsay, semaine du 29 AVRIL	478.54 \$
3782	Thérèse Lemay, semaine du 29 avril	497.07 \$
3783	Brigitte Charpentier, mois d'avril	425.25 \$
3784	Thérèse Lemay, semaine du 7 mai	497.07 \$
3785	Pierre L. Ramsay, semaine du 7 mai	478.54 \$
3786	André Henri,	800.00 \$
3787	Michel Prince,	307.16 \$
3788	Christine Marchand,	307.16 \$
3789	Gabrielle Carisse,	307.16 \$

3790	Serge Breton,	307.16 \$
3791	Michel Dumont,	307.16 \$
3792	Pierre Boisvert,	307.16 \$
3793	Endress & Hauser (taxes)	32.03 \$
3794	BuroPro (Souris, Tuner, caisses de papier - biblio)	276.03 \$
3795	Annulé - Mauvaise impression	- \$
3796	Annulé - Mauvaise impression	- \$
3797	SCA Ham-Nord (ensemencement, bois, peinture)	244.27 \$
3798	Ville de Diraëli (Quote-Part)	1 787.79 \$
3799	Biolab (Analyses eaux usées + aqueduc)	486.12 \$
3800	Hydro-Québec (Lumières au quai)	101.77 \$
3801	Hydro-Québec (426 Route 161)	314.66 \$
3802	Hydro-Québec (Lumières de rues)	427.72 \$
3803	Groupe Pétrolier Desrochers (Achat d'huile)	617.36 \$
3804	Sogetel (Téléphone & ligne internet)	517.74 \$
3805	Bell Mobilité (Pagettes)	38.68 \$
3806	Régie inter-sanitaire des Hameaux (Ordures)	2 352.25 \$
3807	Bell Mobilité (Cellulaire)	103.95 \$
3808	Gesterra (Redevances - enfouissement)	945.24 \$
3809	Megaburo Inc (Contrat de service)	750.23 \$
3810	Concert'action [Repas trois(3) bénévoles]	32.00 \$
3811	Fortin Sécurité Medic Inc (Mise à jour - Trousse PS)	20.24 \$
3812	Desjardins Sécurité Financière (Assurance groupe)	628.27 \$
3813	CRSBPCQLM (Bibliothèque 157)	46.22 \$
3814	Épicerie du Coin (Bingo rétro) caisse de chlore caisse papier de papiers toilettes, caisse d'essuie tout, batteries	303.23 \$
3815	Excavations Jacques Larrivée (Travaux publics)	6 783.47 \$
3816	M.R.C. d'Arthabaska (Quote-part 2 et 3)	24 295.00 \$
Total:		65 835.56 \$

27. ENTRETIEN DE LA PELOUSE ÉTÉ 2012

2012-05-079

ATTENDU QUE les équipements doivent être mis en bon état pour effectuer les dits travaux de l'entretien de la pelouse.

En conséquence il est proposé par Michel Prince appuyée par Serge Breton et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

Que les services M. Robert Lemay, sont retenus pour effectuer les travaux d'entretien sur la pelouse de la Municipalité des Saints-Martyrs- Canadiens. Le salaire payé sera de 10.00\$ l'heure car les équipements et le carburant sont fournis par la Municipalité.

28. DOSSIER DES ÉGOITS

La mise à niveau du système reste à être finalisée.

2012-05-080

29. DÉPLACEMENT DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 9 JUILLET AU MARDI LE 3 JUILLET.

Sur proposition de Gabrielle Carisse appuyée par Christine Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la séance ordinaire du mois de juillet prévue pour le 9 juillet 2012 sera déplacée au mardi le 3 juillet 2012 à la même heure et au même endroit.

2012-05-081 30. DEMANDE DE SOUMISSION PAR INVITATION POUR L'ACHAT DE PIERRE, INCLUANT L'ÉPANDAGE ET LE TRANSPORT, FAISANT MENTION DES PERSONNES NOMMÉES

Sur proposition de Pierre Boisvert appuyée par Serge Breton et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que Mme Thérèse Lemay dg est la première personne nommée pour répondre aux questions et donner les réponses aux soumissionnaires. Elle est également la personne responsable pour monter le cahier des charges. M. Pierre Ramsay, inspecteur municipal est la personne nommée pour faire le suivi des travaux lors de l'exécution du contrat.

VARIA

2012-05-082 31. RÉSOLUTION POUR ROULIBUS

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens désire adhérer au transport adapté pour l'année 2012 et confirmation de notre contribution financière pour l'année 2012 au montant de 716.00\$

Elle est proposée par Gabrielle Carisse
Appuyée par Michel Dumont
Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté

Que la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens indique à Rouli-Bus qu'elle adhère au transport adapté pour l'année 2012 et confirme sa contribution financière pour l'année 2012 au montant de 716.00\$.

2012-05-083 31A RETRAIT D'UNE PARTIE DU CONTRAT ÉMIS AU CLD POUR LA PRÉPARATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

CONSIDÉRANT que nous avons déjà embauché une personne comme agent culturel.

CONSIDÉRANT que cette même personne confirme qu'elle possède les connaissances pour continuer le projet de la politique familiale.

CONSIDÉRANT que Madame Brigitte Charpentier respectera le même horaire établi lors de son embauche

CONSIDÉRANT que la subvention qui avait été remise à la municipalité de Saints- Martyrs- Canadiens avait été reçue au montant de 12 000.\$ mais qui a été transféré au CLD

CONSIDÉRANT que la balance du budget sera remise à la Municipalité.

En conséquence il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Pierre Boisvert.

Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la préparation de la politique familiale soit ajoutée aux tâches de l'agente culturelle, en conservant le même horaire que celui qui a été établi lors de son embauche.

2012-05-084 31B MANDAT AU CLD POUR EFFECTUER LES TRAVAUX DE GRAPHISME ET D'IMPRESSION DES POLITIQUES

CONSIDÉRANT que le mandat est remis au CLD pour effectuer les travaux de graphisme et d'impression des politiques

CONSIDÉRANT que les coûts pour le graphisme et impression des politiques sont évalués au montant de 3 250.\$

En conséquence il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Pierre Boisvert

Que le mandat soit remis au CLD d'effectuer les travaux de graphisme et d'impression des politiques pour un montant de 3 250.\$

2012-05-085 31C FINITION DES TRAVAUX SUR LA RUE PARADIS ENTRE LE NUMÉRO CIVIQUE 1B ET LE NUMÉRO 3 SUITE AUX PLUIES ABONDANTES REÇUS LES 28 ET 29 AOÛT 2011

CONSIDÉRANT que les travaux de finition n'avaient pas été complétés après les pluies du 28 et 29 août 2011

CONSIDÉRANT que la pose de tourbe est nécessaire pour finaliser les travaux

CONSIDÉRANT que Les Entretien Général Lemay présente une offre de services sur demande de M. Maire au montant de 610.00\$ plus taxes pour réaliser les travaux comprenant la main d'œuvre et le matériel nécessaire.

En conséquence il est proposé par Serge Breton, appuyé par Pierre Boisvert

Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté

Que les dits travaux soient exécutés par Les Entretien Général Lemay au montant de 610.\$ plus taxes.

Cette résolution autorise également le paiement de la facture.

32. PÉRIODE DE QUESTIONS

33. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par Michel Dumont à 20h 58

